

Le prix scientifique Jules Thurmann

Autor(en): **Guéniat, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **60 (1956)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PRIX SCIENTIFIQUE JULES THURMANN

Remarques préliminaires

Depuis plusieurs années, il était dans les intentions du Comité central de fonder un prix scientifique de l'émulation, qui ferait pendant au prix littéraire. Ce projet a pu prendre corps après la réception, à Porrentruy, de la Société helvétique des sciences naturelles, événement qui nous avait donné l'occasion de nous en ouvrir à plusieurs savants qui, tous, nous ont encouragés dans cette voie.

Aussi fut-il décidé, au printemps de cette année, d'ouvrir le concours du « prix Jules Thurmann ». Messieurs les recteurs de l'École polytechnique fédérale et des Universités suisses furent nantis de la création du prix par une circulaire datée du 6 mars ; celle-ci fut également publiée dans les principaux journaux suisses.

Rappelons qu'il s'agit d'un prix de *sciences naturelles* et qu'il comporte deux parties bien distinctes :

- a) une récompense de 1000 francs pour une œuvre scientifique éditée en langue française dans la période comprise entre le 1er juillet 1952 et le 1er juillet 1956 ;
- b) une récompense de 500 francs pour une œuvre inédite (manuscrit) en langue française également.

Si l'œuvre est partie de travaux publiés avant 1952, ceux-ci seront pris en considération.

Question préjudicielle

S'il n'appartenait pas au Comité central de se prononcer quant à la valeur des travaux reçus, celui-ci a cru bon, en revanche, une fois le concours clos, et avant tout examen des travaux, de décider que les dispositions relatives aux conditions générales du concours seraient appliquées à la lettre et dans l'esprit de la circulaire du 6 mars qui met l'accent surtout sur un prix de sciences naturelles, destiné à récompenser, principalement, l'œuvre d'un naturaliste.

Le jury et l'appréciation des travaux

Le Comité central désigna alors une Commission de trois membres, à savoir : M. Jacques de Beaumont, Dr ès sc., professeur à l'Université de Lausanne, président de la Société helvétique des sciences naturelles, M. G. Keller, Dr ès sc., professeur à l'École cantonale de Porrentruy, et le soussigné, son président.

Grâce à l'incalculable collaboration de M. de Beaumont, notre Commission put s'entourer aisément de personnalités compétentes dans l'appréciation des travaux retenus.

Ce furent M. Henri Badoux, professeur de géologie, M. Dominique Rivier, professeur de physique, M. Charles Blanc, professeur de mathématiques, tous à l'Université de Lausanne, et Madame Alice Schnorf, paléontologue, à Lausanne également.

Ces éminentes personnalités, qui ont droit à notre entière reconnaissance, et que nous remercions ici chaleureusement, ont fourni à la Commission des rapports généraux sur les travaux en question, ce qui lui a permis d'arrêter les dispositions suivantes :

a) Ouvrage de M. le prof. Gonseth

Les fondateurs du prix Jules Thurmann, et, avec eux, la Société jurassienne d'émulation tout entière, ont été fort honorés de la candidature de M. le prof. Gonseth. L'éminent savant déposa, en effet, dans le plateau de notre modeste balance, le poids de son ouvrage « La géométrie et le problème de l'espace », œuvre monumentale en six volumes, qui honore, par delà son auteur, l'École à laquelle il appartient, et le pays tout entier.

Cependant, du point de vue des fondateurs du prix scientifique — et M. Gonseth lui-même nous l'accordera — cette œuvre ne vise pas directement les sciences naturelles, encore qu'elle les touche, il est vrai, à travers les questions plus générales de la méthodologie des sciences.

D'autre part, la disproportion entre l'œuvre de M. Gonseth et les modestes intentions des fondateurs du prix Jules Thurmann est si patente que la Commission a trouvé sage de mettre hors concours l'œuvre de l'éminent mathématicien et philosophe, œuvre qui n'a plus aucune commune mesure avec toute récompense d'ordre matériel.

Jury et Commission ont ainsi l'heureuse occasion de pouvoir exprimer publiquement à M. Gonseth leur admiration pour les fruits d'une activité qui honore avec autant d'éclat notre pays et notre Société jurassienne d'émulation si légitimement fière de le compter parmi ses membres d'honneur.

b) Travaux du Dr. Koby

C'est à M. le Dr Frédéric-Edouard Koby, ophthalmologue à Bâle, qu'est attribué le prix de Fr. 1000.— pour une trentaine de publications, toutes parties d'une œuvre de chercheur qui s'étend sur plus de vingt années.

Mme Schnorf analyse comme suit l'œuvre de ce savant jurassien : « M. F.-Ed. Koby n'est pas préhistorien de profession. C'est la spéléologie qui l'a amené à cette science.

» Explorant le sous-sol jurassien, il devait immanquablement tomber sur les anciennes demeures de l'homme préhistorique. Sa curiosité scientifique éveillée, c'est systématiquement, avec patience, au cours de longues années, que M. Koby a fouillé le sol de nombreuses cavernes de son pays.

» Il en a découvert de nouvelles dont l'une, à Saint-Brais, lui a fourni le premier reste de l'homme néanderthalien connu en Suisse. Les fouilles minutieuses qu'il a pratiquées lui ont procuré un important matériel ostéologique, qui lui a permis d'affirmer entre autres que l'ours des cavernes, que l'on croyait disparu dès l'avance du glacier würmien, avait vécu à Saint-Brais beaucoup plus tard, soit jusqu'au retrait de la dernière glaciation.

» M. Koby a établi des listes précieuses et bien datées de la faune quaternaire du Jura et présenté des faits intéressants sur ses représentants, plus particulièrement sur l'*Ursus spelaeus*, auquel il a consacré de nombreuses publications. Il a également étudié et déterminé du matériel qui lui avait été confié par d'autres chercheurs.

» M. Koby n'a pas craint d'associer des spécialistes à ses recherches, afin de leur donner toute leur valeur scientifique, chaque fois que des problèmes sortaient de ses compétences (analyse pollinique ou granulométrique des sols, recherche du p H, etc.). Avec un esprit critique aiguisé, M. Koby a repris l'étude de stations douteuses, discuté la chronologie des sols de quelques cavernes connues (Cotencher, Schnurenloch) et rectifié des interprétations erronées d'autres auteurs sur la signification de certaines pièces osseuses.

» Les travaux de M. Koby ont indiscutablement une grande valeur scientifique. La précision de ses notations, la solidité de sa documentation et son esprit critique lui ont permis d'établir quelques faits précis concernant l'histoire du Paléolithique du Jura peu connue avant lui et d'apporter une précieuse contribution à nos connaissances de l'homme préhistorique et de la faune qui vivait à son époque. »

Précisons que la science doit au Dr Koby une théorie dite du « charriage à sec » par laquelle celui-ci interprète rationnellement par frottement sur le sol des cavernes, la forme et le poli de certains fragments osseux qui finissaient nécessairement par ressembler aux fameux « instruments » dont l'existence servait de fondement au

« paléolithique alpin ». Ce n'est pas le moindre mérite de ce chercheur, que d'avoir fait triompher, en ce secteur de la pensée, le bon sens.

Ajoutons et soulignons que M. Koby a rassemblé, par ses fouilles impressionnantes, une collection remarquable sur notre faune quaternaire.

C'est à tous ces titres que la Commission du prix a décidé, sans la moindre hésitation, de lui attribuer le prix Jules Thurmann.

c) Travaux inédits

Le seul travail pouvant entrer en considération quant à la seconde partie du prix ayant été retiré par son auteur pour lui apporter des compléments et des adjonctions jugés importants, la récompense prévue n'a pu être remise.

Selon décision du Comité central, cette somme sera mise à disposition du prochain concours, ce qui permettra peut-être d'en augmenter les récompenses.

La Neuveville, le 6 octobre 1956.

Au nom de la Commission
du prix scientifique :

Le président :

Ed. Guéniat